

# David HERPIN

Avocat barreau de la Drôme - 27, rue Paul Henri SPAAK-26000 VALENCE

Vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur

Diverses parcelles agricoles de vigne AOC, pâturage et sol  
Sis sur la commune de SAINT SAUVUR EN DIOIS (26340)

A l'audience du Juge de l'Exécution  
du Tribunal Judiciaire de Valence,  
au palais de justice de Valence, le **jeudi 6 mai 2021 à 10 heures**

**A la requête de :** Maître Philippe SERRANO, mandataire judiciaire, demeurant 350 avenue Victor Hugo à VALENCE (26000) a été désigné liquidateur judiciaire de Monsieur Patrick CHAUVET par jugement du Tribunal Judiciaire de VALENCE le 22 janvier 2020.

**Désignation :** Sur la Commune de SAINT SAUVEUR EN DIOIS (26340) :

Diverses parcelles cadastrées section :

Section	N°	Surface	Adresse	Affectation
B	470	1705 m <sup>2</sup>	Lioneton	Pâturage
B	472	901 m <sup>2</sup>	Lioneton	Pâturage
B	473	335 m <sup>2</sup>	Lioneton	Pâturage
B	476	361 m <sup>2</sup>	Lioneton	Pâturage
B	478	723 m <sup>2</sup>	Lioneton	Vigne AOC

**Mise à prix (lot n° 2) : 500 euros**

Outre les charges clauses et conditions du cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de de la Drôme.

**Consignation pour enchérir :**

Toute personne intéressée devra remettre au conseil de son choix un chèque certifié établi à l'ordre de la CARPA, représentant 10 % du montant de la mise à prix, ou une caution bancaire, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 €.

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser à :

- Maître David HERPIN (27 rue Paul Henri SPAAK 26000 VALENCE  
Tel : 04 75 80 55 40 - [d.herpin.avocat@orange.fr](mailto:d.herpin.avocat@orange.fr) - <http://davidherpin.avocat.fr>)
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Valence.

Pour extrait, Maître David HERPIN